

# Le concours Côté Fleurs est ouvert

Le jury notera les jardins et balcons sur des critères variés, cependant seuls les éléments floraux visibles depuis la voie publique seront pris en compte dans les notes.

En participant, vous devenez acteur de l'embellissement de la ville. Ainsi, vous accompagnez les actions que la municipalité entreprend pour l'amélioration du cadre de vie des Harfleurais.

Alors n'hésitez plus, faites-vous plaisir en offrant au regard de chacun la satisfaction d'une belle réalisation.



*Règlement du concours disponible sur demande au Pôle Accueil Population. Bulletin à retourner au Pôle Accueil Population ou au Pôle administratif de Beaulieu avant le 22 juin 2019.*



## Bulletin d'inscription



Nom : .....

Prénom : .....

Adresse

*(Pour la catégorie balcons indiquez l'étage et de quelle rue il est visible) :*

.....

.....

Tél : .....

- Je m'inscris dans la catégorie A « balcons et fenêtres »
- Je m'inscris dans la catégorie B « murs, loggias et jardins »

